

Mandeville, et les ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Edmond," pour prendre effet le premier juillet prochain.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Alexis de Métapédia, comté de Bonaventure, les lots 14 et 21, ainsi que les lots 42 jusqu'à 56 inclusivement, compris dans le premier rang Rivière Métapédia, du même canton, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Métapédia, dans le dit comté de Bonaventure.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

*Demandes d'érection de municipalités scolaires*

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques romains seulement, sous le nom de Saint-André de Sutton, dans le comté de Brome, les lots numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, du 2e rang du canton de Sutton; les lots numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, des troisième, quatrième et cinquième rangs du dit canton de Sutton, et les lots numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, des sixième, septième, huitième et neuvième rangs du dit canton de Sutton.

Pour prendre effet le 1er juillet prochain.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 avril (1894), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village d'Hébertville", le territoire suivant, savoir :

1° Le territoire décrit dans la proclamation du 19 mars 1881, qui forme la municipalité rurale du village.

2° Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, A, B, C, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, inclusivement, du premier rang ouest du canton de Mélys, et le No 1, du premier rang est du même canton.

3° Les Nos 1 et 2, du *Road range east*, et les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, B, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, du *Road range west* du canton de Labarre; en sorte que la dite nouvelle municipalité sera comprise dans les bornes suivantes : au nord le chemin de front du premier rang de Labarre; à l'est la ligne de séparation entre les lots Nos 2 et 3, du *Road range east* du canton de Labarre et la ligne entre les lots Nos 1 et 2, du premier rang est du canton de Mélys; au sud le deuxième rang du canton de Mélys, et à l'ouest la ligne de séparation entre les lots Nos 19 et 20, du premier rang ouest du canton de Mélys, et la ligne entre les lots Nos 17 et 18, du *Road range west* de Labarre. Le reste de la paroisse d'Hébertville formera la corporation scolaire de la "Paroisse d'Hébertville".

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1894).

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Benoit-Joseph", la nouvelle paroisse de Saint-Benoit-Labre, dans le comté de Beauce, dans les limites décrites dans la proclamation du 23 août dernier.

Pour prendre effet le premier de juillet prochain.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Betsiamites", la presqu'île bornée au nord par la rivière Betsiamites, au nord-est et sud par la fleuve Saint-Laurent, elle tient à la terre par le côté nord-ouest, dans le comté de Saguenay.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

*Délimitation de municipalité scolaire*

Détacher de la paroisse de Saint-André d'Acton, comté de Bagot, tout le territoire désigné en la proclamation du 11 mars 1890, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de "Saint-Théodore d'Acton," même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

GEDRON OUMET,  
Surintendant.

**La population catholique du Canada**

Il y a 2,068,090 catholiques au Canada :

	Population entière Recensement 1891	Population catholique 1893
Nouvelle-Ecosse .... Prov.	450,523	123,000
Nouveau-Brunswick . . . "	321,294	116,000
Île du Prince-Edouard . . . "	109,088	48,000
Québec..... " . . . . .	1,488,586	1,307,806
Ontario..... " . . . . .	2,112,980	382,200
Manitoba..... " . . . . .	154,442	27,500
Assiniboia, Alberta, Saskatchewan..... Dist.	67,554	29,000
Colombie Britannique Prov.	92,767	25,000
Non organisé..... Terr.	32,468	?
	4,829,411	2,068,090

Nous formons donc les deux-cinquièmes de la population entière du Canada.

Il y a des fanatiques qui s'obstinent à ne pas tenir compte de ce fait important.

**P A T T E N T I O N**

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les hautes qualités des pianos de **O. Newcombe & Co.**, et de **Evans Bros. Co.** Le volume, la richesse et l'éclat du son de ces instruments, la solidité de construction et le fini artistique de leurs buffets recommandent hautement ces deux pianos qui sont en vente à Québec, chez MM. BERNARD, FILS & CIE., 5, rue Saint-Jean, H. V.